

Le socle de protection sociale en Indonésie

Résumé, 22 octobre 2011

Les systèmes de protection sociale concourent à la formation d'une main d'œuvre productive, instruite, qualifiée et en bonne santé, condition sine qua non au développement durable et à une croissance équitable. A cette fin, l'Indonésie a, en 2002, modifié sa Constitution, qui reconnaît désormais le droit à la sécurité sociale pour tous ainsi que la responsabilité de sa mise en œuvre incombant à l'Etat.

En outre, le Plan national à moyen terme (2010-2014) adopté par l'Indonésie contribue à l'universalisation de la protection sociale et définit comme priorités le renforcement des programmes actuels en matière d'éducation, de santé et de lutte contre la pauvreté, ainsi que l'extension des mesures destinées à accroître l'offre d'emploi et à octroyer une sécurité du revenu minimum aux personnes âgées et handicapées. Grâce à la combinaison de différents programmes contributifs et non contributifs, le socle de protection sociale national indonésien se dessine progressivement.

Parmi les dispositifs composant ce socle, figure le programme *Bantuan Operasional Sekolah* (BOS), qui accorde une subvention globale aux écoles afin de permettre aux écoliers pauvres de bénéficier d'une éducation de base gratuite (de la première à la neuvième année) et de faire en sorte que l'ensemble des écoliers reçoivent une éducation de base de qualité. Le montant des subventions par écolier varie entre les régions rurales et urbaines, ainsi qu'entre les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Le budget alloué au programme BOS s'est accru au cours des dernières années, passant de 4,8 billions de rupiahs à 19,8 billions de rupiahs entre 2005 et 2010, ce qui a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires, qui, sur la même période, est passé de 34,5 millions à 44,1 millions.

Un programme d'autonomisation des communautés, *Program Nasional Pemberdayaan Masyarakat* (PNPM), a également été mis en place au sein des communautés vivant dans des districts et des sous-districts pauvres. L'idée sous-jacente est de permettre aux communautés locales de prendre en main la planification, la conception, la mise en place et le suivi des projets de développement. Les principaux projets entrepris au titre du programme comprennent, entre autres, des travaux à forte intensité de main d'œuvre touchant aux infrastructures (routes, assainissement, etc.) en faveur de la communauté tout entière ou de ménages ciblés (ménages pauvres).

Un programme pilote en faveur des travailleurs de l'économie informelle a également été créé à partir de l'indemnité en cas d'accident du travail ou de décès destinée aux travailleurs de l'économie formelle, *PT Jamsostek*. Il offre des prestations en cas d'accident du travail ou de décès aux travailleurs informels gagnant au moins l'équivalent du salaire minimum (environ 1 million de rupiahs, variable selon les provinces). Le nombre de ses bénéficiaires est évalué à 500 000, cependant, celui-ci varie constamment en raison de la possibilité qu'ont les personnes de s'inscrire et de se désinscrire à tout moment.

La priorité donnée par le gouvernement indonésien au renforcement des systèmes de sécurité sociale se manifeste également par l'application progressive de la loi n° 40 concernant la sécurité sociale nationale, adoptée en 2004, qui prévoit l'extension de la couverture de la sécurité sociale à tous. La stratégie en matière de sécurité sociale repose sur une approche combinant des régimes non contributifs en faveur des plus pauvres, des régimes contributifs (cotisations à taux fixe) en faveur des travailleurs indépendants et des régimes de sécurité sociale statutaires en faveur des travailleurs de l'économie formelle. Bien qu'adoptée, la loi n'a toujours pas pu être appliquée, faute de décrets d'application. Il s'agira, par la suite, de mettre au point des dispositifs afin de renforcer la cohérence des programmes, de réduire leur dispersion et d'augmenter leur efficacité en améliorant pour cela les mécanismes de ciblage, afin d'offrir une protection effective contre les aléas de la vie, notamment en faveur des populations les plus vulnérables.

